Finances

Les partis d'opposition aimeraient nous faire croire qu'il existe une situation inhabituelle au Canada, une situation unique en son genre. Le député de Don Valley (M. Gillies) affirme que nous n'avons rien à redouter, sauf la peur ellemême. Je suis entièrement d'accord, mais en est-il de même pour tous les députés de l'autre côté? Pas d'après ce que j'ai entendu ce soir. Car je n'ai entendu que des propos pessimistes. Les députés d'en face excellent dans ce genre de discours. Il est difficile de s'imaginer un autre groupe d'individus qui pourraient trouver tant de torts au Canada et si peu d'avantages. Cependant leur opinion n'est pas celle du peuple canadien.

Il est certain qu'une dévaluation de 14 p. 100 de la monnaie canadienne ne va pas sans conséquences pour notre économie. Et cette dévaluation affecte également notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Nos échanges réciproques s'établissent à quelque 70 milliards de dollars, mais aucun député d'en face n'a mentionné ce que représente 14 p. 100 de cette somme. En somme, d'un autre point de vue, c'est comme si le Canada a érigé une barrière tarifaire de 14 p. 100 sur toutes les marchandises qui lui viennent des États-Unis. De même, les biens que nous vendons aux États-Unis bénéficient d'une réduction tarifaire de 14 p. 100. Je ne dirais pas que cette évaluation soit la meilleure chose depuis l'invention du bouton à quatre trous, mais elle rend nos produits plus compétitifs sur le marché américain et les produits américains plus difficiles à vendre chez nous. Je ne prétends pas cependant que le dollar doive rester à 89c.

Une voix: Que prétendez-vous?

M. Anderson: Si les députés d'en face ne veulent pas d'un dollar de 89c., souhaitent-ils la parité? Ou encore un dollar de \$1.03 ou \$1.05? Si nous sommes au beau milieu d'une crise, les députés d'en face affirment-ils qu'il serait avantageux que le dollar canadien cote à \$1.05 par rapport au dollar américain? Oseront-ils affirmer qu'il serait encore plus avantageux que notre dollar vaille \$1.25 par rapport au dollar américain? S'ils n'aiment pas la situation actuelle, que veulent-ils au juste? S'ils n'aiment pas la liberté d'échange, souhaitant-ils qu'on en fixe artificiellement la valeur? Pas un député de l'autre côté n'a abordé la question que l'opposition elle-même a soulevée.

Des voix: Bravo!

M. Anderson: A maintes et maintes reprises, j'ai entendu les députés d'en face se plaindre, mais ils n'ont aucune solution à offrir. J'y suis habitué, mais la question soulevée ce soir est très limitée et précise. Le chef de l'opposition a parlé durant 20 minutes, mais n'a rien dit. S'il avait écrit un discours de la sorte pour l'ancien chef de son parti, il aurait été congédié.

[M. Anderson.]

Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a parlé de la conférence fédérale-provinciale. Je ne sais pas exactement comment on peut rattacher cela à la motion, mais j'espère que les députés d'en face qui parleront plus tard diront quel devrait être, à leur avis, le taux du dollar canadien par rapport au dollar américain. S'ils n'aiment pas ce taux, que devrait-il être, s'ils le savent?

M. Alexander: Votre discours est meilleur que celui du ministre de toute facon.

Une voix: Dites quelque chose.

M. Anderson: Les députés d'en face n'aiment pas à se faire huer ou critiquer, mais je ne crois pas qu'ils auront la chance de former un gouvernement et de se faire critiquer. J'espère qu'ils peuvent endurer les critiques en tant qu'opposition parce que les flèches volent toujours des deux côtés à la Chambre.

• (2232)

Il y a quelques mois à peine, j'étais dans la vallée du Fraser et je parlais à un groupe de gens qui s'occupent d'agriculture. Ces gens m'ont dit qu'ils étaient acculés au pied du mur à cause des produits importés des États-Unis. Ils voulaient que le gouvernement fédéral impose un droit de douane de 15 p. 100 sur les fruits et les légumes importés des États-Unis. Je leur ai dit que c'était déjà fait. Nous ne l'avons pas fait en adoptant une mesure législative, mais par le moven de la dévaluation du dollar canadien.

- M. Fraser: Le député permet-il que je lui pose une question?
- M. Anderson: Peut-il attendre que j'aie terminé mon discours?
- M. Fraser: Je signale qu'il a lui-même posé bien des questions et j'aimerais lui en poser une moi-même.
- L'Orateur suppléant (M. Turner): Le secrétaire parlementaire refuse de répondre à une question pour l'instant. Il a signalé qu'il répondra s'il en a le temps à la fin de son discours.
- M. Anderson: Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune objection à ce que le député me pose une question. J'ai dit que je répondrais à la fin de mon discours. Je ne veux pas gaspiller mon temps de parole à écouter ses questions.
- M. Fraser: Le problème n'est pas dans la question, mais dans la réponse.
- L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) invoque le Règlement.
- M. Fraser: Je veux seulement signaler, monsieur l'Orateur, que je suis convaincu . . .